

Natixis Intertitres signe un accord tarifaire avec l'UMIH pour sa carte titre-restaurant Apetiz

L'UMIH, 1^{ère} organisation professionnelle du secteur des Cafés, Hôtels, Restaurants et Discothécaires (CHRD) et Natixis Intertitres, émetteur du Chèque de Table® et expert des services prépayés aux entreprises depuis plus de 30 ans, viennent de signer un accord tarifaire dans le cadre de la dématérialisation des titres-restaurants.

Roland HEGUY, Président confédéral de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) et Stephan Dixmier, Directeur général de Natixis Intertitres, se sont réunis le 15 octobre 2014 pour signer un accord tarifaire dont l'objectif est d'assurer à la majorité des restaurateurs une baisse des commissions applicables au titre-restaurant dématérialisé par rapport aux coûts actuels du support papier.

Cet évènement marque le prolongement du partenariat existant entre l'UMIH et Natixis Intertitres, qui nouent d'étroites relations depuis la création de Chèque de Table® en 1982 et étendent aujourd'hui leur collaboration à la carte Apetiz.

La mise en place de cet accord témoigne ainsi de l'engagement de Natixis Intertitres aux côtés de l'UMIH pour promouvoir auprès des professionnels de la restauration le titre-restaurant dématérialisé et ses avantages : rapidité de remboursement, diminution des tâches administratives, garantie de transaction ou encore simplicité d'utilisation.

« Simplifier le quotidien des restaurateurs est une préoccupation permanente de Natixis Intertitres. La dématérialisation constitue une avancée technologique que nous souhaitons développer, tout en préservant une cohabitation réussie avec le titre papier. Nous veillons ainsi à offrir aux professionnels de la restauration un cadre favorable à l'acceptation de notre carte Apetiz, en misant sur la pédagogie et les services », déclare Stéphane Dixmier, Directeur général de Natixis Intertitres.

En plus de cette grille tarifaire avantageuse sur le circuit dématérialisé, Natixis Intertitres a mis en place une offre de lancement attractive pour Apetiz : les commerçants et restaurateurs peuvent l'accepter sans frais jusqu'au 31 décembre 2014 (hors commission de leur banque sur les transactions CB).

« En signant un accord tarifaire avec Natixis Intertitres, l'UMIH poursuit son engagement en faveur du titre-restaurant dématérialisé dont la généralisation bénéficiera au plus grand nombre de professionnels restaurateurs : plus d'avance de trésorerie, aucun investissement supplémentaire en matériel, fini les tâches administratives liées au traitement du papier, tout cela pour un coût significativement plus bas. », précise Roland

HEGUY, Président confédéral de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH).



Distribuée par l'ensemble des réseaux du Groupe BPCE, 2^{ème} acteur bancaire en France, Apetiz bénéficie de l'expertise du 1^{er} émetteur bancaire de cartes prépayées en France et s'est tout récemment distinguée par l'obtention de deux récompenses : le « Grand prix de l'année 2014 » et le prix du « Meilleur programme prépayé universel ou bancaire B to B », décernés par le Club Prépayé, première organisation française totalement dédiée à l'industrie du prépayé

A propos de l'UMIH

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est la première organisation professionnelle du secteur des CHR (Cafés – Hôtels – Restaurants – Etablissements de nuit), fédérant 85% des entreprises syndiquées indépendants. Créée en 1949, l'UMIH représente, défend et promeut les professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, des bars, des cafés, des brasseries, du monde de la nuit et des professions saisonnières. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec 300 collaborateurs et plus de 2 000 élus répartis en plus de 100 Fédérations départementales.

www.umih.fr

A propos de Natixis Intertitres : Natixis Intertitres est la filiale de Natixis dédiée aux titres de services et solutions prépayées. Expert en compléments de rémunération, Natixis Intertitres accompagne les entreprises et les collectivités de toutes tailles dans la mise en place de titres de services. Seul acteur bancaire agréé par les pouvoirs publics pour diffuser une gamme complète de solutions de titres de services exonérées de charges fiscales et sociales, Natixis Intertitres dispose de l'offre la plus complète du marché avec des titres de service « papier » (Chèque de table[®], Cesu Domalin[®], CA DO CHÈQUE, Chèque Interservices[®]) mais aussi dématérialisés (Apetiz, CA DO CARTE, e-CESU Domalin[®] et Is'is pour l'action sociale).

Présent depuis 30 ans sur le marché des titres de services, Natixis Intertitres est le partenaire incontournable de près de 31 000 entreprises, collectivités et professionnels. En 2013, plus de 110 millions de titres ont été émis par Natixis Intertitres pour plus de 660 000 utilisateurs.

www.apetiz.com

Contacts presse :

Gaëlle Missonier
UMIH
+33 6 45 29 70 84
gaelle.missonier@umih.fr

Harold Elie
Natixis Intertitres
+ 33 1 58 19 43 58
harold.elie@natixis.fr